

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 OCTOBRE 2011

Séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 3 octobre 2011 à 19 h 30 à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Sylvain Gagnon, Denis Prescott, Jacques Martial et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse,

Monsieur le conseiller Guy Corriveau est absent.

Hélène Plourde directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est présente.

Après méditation Madame la mairesse Francine Bergeron ouvre la présente assemblée.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

341-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 6 SEPTEMBRE ET DU 13 SEPTEMBRE 2011

342-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Denis Prescott
Et résolu

Que les procès verbaux de la session régulière du 6 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011 soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

La directrice générale fait un résumé de la correspondance reçue.

ADMINISTRATION

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

343-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la liste des comptes à payer d'une somme de \$ 276 005.49 soit et est adoptée telle que déposée et que sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

INDICATEURS DE GESTION 2010

344-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville accepte le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2010 de Mandeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, transmis au Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupations du territoire en date du 19 septembre 2011 par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Plourde.

Adoptée à l'unanimité.

TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2010 À 2013.

345-10-2011 Attendu que la municipalité de Mandeville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

Attendu que la municipalité de Mandeville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE ET LE RAME

346-10-2011 Considérant que l'association de Chasse et Pêche et le RAME sollicitent auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la faune, l'autorisation de passage pour l'aménagement d'un sentier sur les lots 27, 28 et 29 du rang II N-E ainsi que le lot 29 du rang I N-E, canton Peterborough;

Considérant que la partie de ce sentier situé sur le domaine d'État devrait avoir une longueur approximative de 3555 mètres alors que l'aire impliquée par le déboisement et la mise en forme ne devra pas excéder 3 mètres de largeur;

Considérant que ce sentier permettra de garder un accès public au petit lac à la Truite suite à un échange de lot qui devrait avoir lieu dans ce secteur entre le MRNF et un privé;

Considérant que MRNF désire obtenir les commentaires de la municipalité relativement à cette demande de cette construction de sentier;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller André Desrochers

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville est favorable à cet échange.

Adoptée à l'unanimité.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller, Monsieur André Desrochers donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie. En vertu de l'article 445 du code municipal, la dispense de lecture du règlement est accordée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller, Monsieur Sylvain Gagnon donne un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente, l'adoption d'un règlement de modification au règlement relatif au stationnement et à la circulation. En vertu de l'article 445 du code municipal, la dispense de lecture du règlement est accordée.

PROJET CASERNE DES POMPIERS

347-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate les ingénieurs suivants pour la shed 31.

- 1- Monsieur Rodrigue Julien ingénieur mécanique et électrique.
- 2- Monsieur L. Taba, ingénieur en structure (contre venture).
- 3- Monsieur Stéphane Allard, ingénieur pour fosse septique.

Adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SURETÉ DU QUÉBEC

348-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le paiement du 2^{ième} versement de la facture de la Sureté du Québec d'une somme de 106 118.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - CONTRAT : 8806-11-4437

349-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise Madame Francine Bergeron, mairesse et Madame Hélène Plourde, directrice général à signer le renouvellement du contrat portant le numéro 8806-11-4437 avec le Ministère des Transports relatif à l'entretien d'été et d'hiver du chemin du Parc.

Adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SAINTE-ROSE

350-10-2011 Demande l'installation d'un garde-fou, vis-à-vis les numéros civiques 2004 et 2020.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville prend cette demande en considération pour étude.

Adoptée à l'unanimité.

CAMION DIX ROUES

351-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville entérine la décision prise par tous les membres du conseil lors de la rencontre tenue le 13 septembre 2011 autorisant à faire réparer le camion 10 roues chez Atelier SBL Inc. le tout tel que plus amplement décrit dans sa soumission déposée le 4 septembre 2011 au montant de 3 187.20 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

DÉNEIGEMENT

352-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Jacques Martial
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise madame la mairesse et la directrice générale à signer le contrat de déneigement avec Déneigement de la Grande Vallée enr. pour la période du 1^{er} novembre 2011 au 15 avril 2012 pour les endroits suivants au coût de :

- chemin des Cascades 2 100.00 \$ plus les taxes.
- stationnement des Chutes du Calvaire 625.00 \$ plus les taxes.
- conteneur et bacs de recyclage chemin des Chutes 400.00 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

LONGPRÉ CELINE

353-10-2011 Demande de madame Céline Longpré pour réduire la limite de vitesse permise sur le rang Lafrenière suite à des plaintes des abonnés de l'aqueduc situé au 80 rang Lafrenière.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville ne peut donner suite à cette demande compte tenu que ce chemin est de juridiction du Ministère des transports.

Adoptée à l'unanimité.

BÂTIMENT CONNEXE À LA SHED 31 - PORTE DE GARAGE

354-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise le directeur des travaux publics à faire installer une porte de garage au bâtiment connexe à la Shed 31.

Adoptée à l'unanimité.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

COMBEQ - FORMATION

355-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Sylvain Gagnon
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise Monsieur Michel Savoie, inspecteur en urbanisme à suivre les formations suivantes :

-Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme, les 26 et 27 octobre 2011 à Québec pour une somme de 450.00 \$ plus les frais de déplacement.

-Le zonage agricole les 28 et 29 novembre à Bromont pour une somme de 450.00 \$ plus les frais de déplacement.

-La gestion efficace des plaintes le 30 novembre à Trois-Rivières pour une somme de \$ 240.00 plus les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité.

HYGIÈNE DU MILIEU

MANDAT À DESSAU CERTIFICATION D'AUTORISATION

356-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville mandate la firme Dessau, dans le cadre du bouclage d'aqueduc, de soumettre une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'environnement (MDDEP) au nom de la Municipalité de Mandeville.

Que la municipalité de Mandeville s'engage une fois les travaux terminés à transmettre au MDDEP une attestation signée par un ingénieur attestant de la conformité des travaux.

Qu'un chèque de 523.00 \$ soit émis à l'ordre du Ministère des Finances du Québec à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

VIDANGE, TRANSPORT ET DISPOSITION DU CONTENU DES FOSSES SEPTIQUES DES RÉSIDENCES ISOLÉES 2012-2013

357-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville soit autorisée à demander des appels d'offres pour la vidange, transport et disposition du contenu des fosses septiques des résidences isolées 2012-2013 pour les municipalités de Saint-Didace, Saint-Gabriel de Brandon et Mandeville.

Adoptée à l'unanimité.

LOISIRS ET CULTURE

FONDATION DES SAMARES

358-10-2011 La fondation des Samares sollicite un geste généreux de la Municipalité de Mandeville à devenir membre corporatif pour une somme de 100.00 \$.

Il est proposé par le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville ne donne pas suite à cette sollicitation.

Adoptée à l'unanimité.

AUX TROUVAILLES DE MANDEVILLE

359-10-2011 Demande d'utiliser gratuitement la salle municipale, soit le 18 et 19 décembre 2011 pour offrir des paniers de Noël aux familles démunies de Mandeville et de tenir un barrage routier le 18 décembre 2011 et afficher leurs activités sur le panneau municipal.

Il est proposé par le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise cette demande.

Adoptée à l'unanimité.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SAINTE-ROSE

360-10-2011 Demande une subvention pour la construction d'une patinoire pour l'hiver prochain estimé à 3 000 \$ et le prêt d'un boyau d'arrosage utilisé par nos pompiers, soit usagé ou recyclé.

Il est proposé par le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville ne donne pas suite à cette demande compte tenu que la municipalité concentre ses infrastructures au centre du village.

Adoptée à l'unanimité.

ARTIFICIER – SAINT-JEAN-BAPTISTE

361-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à signer le contrat de l'Artificier Frédérick Duguay dans le cadre de la Saint-Jean-Baptiste qui aura lieu le 22 juin 2012 pour une somme de 4 000.00 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

MACHINE À POPCORN ET BARBE À PAPA

362-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier
Appuyé par le conseiller Sylvain Gagnon
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la directrice générale à faire l'achat d'une machine à popcorn et barbe à papa au dépanneur Le Mandevillois pour une somme de 500.00 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE II

363-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Charpentier
Et résolu

Que la Municipalité de Mandeville confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue au projet estimé à 19 715.43 \$.

Que la municipalité de Mandeville désigne madame Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

VOLLEY-BALL, TENUE D'UN PONT-PAYANT

364-10-2011 Demande de l'équipe de volley-ball cadettes, de l'École Secondaire Bermon pour tenir un pont-payant qui se tiendra le samedi 8 octobre 2011 de 9h00 à 16h00, moyen de financement pour payer les coûts reliés à la saison 2011-2012.

Il est proposé par le conseiller André Desrochers
Appuyé par le conseiller Jacques Martial
Et résolu

Que la Municipalité de Mandeville autorise la tenue de ce pont-payant.

Adoptée à l'unanimité.

COMITÉ DU LAC MASKINONGÉ- AGIR MASKINONGÉ

365-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la municipalité de Mandeville désigne Monsieur Jean-Claude Charpentier, conseiller, à siéger au sein du comité d'harmonisation de Brandon et Monsieur Denis Prescott, conseiller, comme substitut.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

366-10-2011 **Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial
Appuyé par le conseiller André Desrochers
Et résolu

Que la présente assemblée soit et est levée à 20 heures 5.

Adoptée à l'unanimité

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

MÉDITATION

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 343-10,348-10,351-10,352-10,355-10,356-10,361-10,362-10,363-10.

Hélène Plourde, secrétaire-trésorière directrice générale par intérim

Francine Bergeron, mairesse

Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière